

Les difficultés de l'intégration économique inter-régionale en Afrique noire : l'exemple de la zone JJDEAC

Dieudonné Mouafo

Citer ce document / Cite this document :

Mouafo Dieudonné. Les difficultés de l'intégration économique inter-régionale en Afrique noire : l'exemple de la zone JJDEAC. In: Cahiers d'outre-mer. N° 174 - 44e année, Avril-juin 1991. pp. 167-185;

doi : <https://doi.org/10.3406/caoum.1991.3389>

https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1991_num_44_174_3389

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Abstract

Inter-Regional Economic Integration Difficulties in Black Africa : the Example of the UDEAC Zone.
Five former Central African French colonies - Cameroon, Congo, Gabon, CAR, and Chad - decided to join their economic forces in 1964, thus creating the UDEAC. The intention of this economic and customs Union is the creation of a common economic zone. In the twenty-five years of its existence, this organization has, to a certain extent, achieved the integration of the member states, thanks to a common Customs regulation and the use of the same currency, the CFA franc. Nevertheless, much remains to be done in the domain of industrial policy as well as trade among the states. There is reason to be hopeful of success, for the area is potentially rich. The recent entrance of Equatorial Guinea into the Union and the return of some member states that had pulled out are clearly indicative of the awareness by the young nations that regional solidarity is very important in their struggle for economic development.

Résumé

En 1964, cinq anciennes possessions françaises d'Afrique centrale, le Congo, le Cameroun, le Gabon, la RCA et le Tchad, décidaient d'unir leur destin économique : l'UDEAC était née. La vocation de cette Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale est la création d'un espace économique commun. En 25 ans d'existence, elle a sans conteste réalisé une certaine intégration des Etats, grâce à une législation douanière commune et à l'usage d'une même monnaie, le franc CFA. Cependant, beaucoup reste à faire, aussi bien pour l'industrialisation que pour les échanges inter-Etats. Mais l'UDEAC ne manque pas d'atouts : la région est potentiellement riche. En outre, la récente adhésion de la Guinée équatoriale et le retour dans l'Union de certains membres qui s'étaient retirés prouvent que les Etats ont pris conscience d'une nécessaire solidarité régionale dans leur lutte pour le développement.

Les difficultés de l'intégration économique inter-régionale, en Afrique noire : l'exemple de la zone UDEAC

par Dicudonné MOUAFO*

Résumé - En 1964, cinq anciennes possessions françaises d'Afrique centrale, le Congo, le Cameroun, le Gabon, la RCA et le Tchad, décidaient d'unir leur destin économique : l'UDEAC était née. La vocation de cette Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale est la création d'un espace économique commun. En 25 ans d'existence, elle a sans conteste réalisé une certaine intégration des Etats, grâce à une législation douanière commune et à l'usage d'une même monnaie, le franc CFA. Cependant, beaucoup reste à faire, aussi bien pour l'industrialisation que pour les échanges inter-Etats. Mais l'UDEAC ne manque pas d'atouts : la région est potentiellement riche. En outre, la récente adhésion de la Guinée équatoriale et le retour dans l'Union de certains membres qui s'étaient retirés prouvent que les Etats ont pris conscience d'une nécessaire solidarité régionale dans leur lutte pour le développement.

Summary - *Inter-Regional Economic Integration Difficulties in Black Africa : the Example of the UDEAC Zone.* Five former Central African French colonies - Cameroon, Congo, Gabon, CAR, and Chad - decided to join their economic forces in 1964, thus creating the UDEAC. The intention of this economic and customs Union is the creation of a common economic zone. In the twenty-five years of its existence, this organization has, to a certain extent, achieved the integration of the member states, thanks to a common Customs regulation and the use of the same currency, the CFA franc. Nevertheless, much remains to be done in the domain of industrial policy as well as trade among the states. There is reason to be hopeful of success, for the area is potentially rich. The recent entrance of Equatorial Guinea into the Union and the return of some member states that had pulled out are clearly indicative of the awareness by the young nations that regional solidarity is very important in their struggle for economic development.

Mots clés - Organisation inter-régionale ; UDEAC ; union douanière ; union économique ; zone franc CFA ; Afrique centrale francophone ; Congo ; Cameroun ; Gabon ; Tchad ; Centrafrique ; Guinée Equatoriale.

* Université de Yaoundé, département de géographie.
Cahiers d'Outre-Mer, 44 (174), Avril - Juin 1991.

L'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) a 25 ans (elle fut créée en 1964). Il s'agit donc de l'un des groupements régionaux les plus anciens de l'Afrique noire indépendante. L'ensemble des 6 pays actuellement membres de l'UDEAC, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RCA et le Tchad représentent un territoire vaste de 3 020 651 km², soit 1,5 fois la Communauté Economique Européenne (CEE), dont la superficie actuelle est de 2 252 122 km². Mais là s'arrête la comparaison, puisque du point de vue du peuplement, les 6 pays ne comptent en 1989 que 22 millions d'habitants, c'est-à-dire moins du dixième des 325 millions d'habitants de «l'Europe des 12». La région est donc relativement sous-peuplée avec une densité de 7,3 hab./km² contre 144 hab./km² dans la CEE et 35 hab./km² en Afrique de l'Ouest.

A l'heure où la formation des grands espaces économiques régionaux est plus que jamais à l'ordre du jour, une analyse-bilan du chemin déjà parcouru par l'UDEAC nous semble d'autant plus intéressante que d'autres groupements régionaux en cours ou en gestation dans le Tiers-Monde pourraient tirer des leçons de cette expérience. En fait, le problème majeur des Etats de cette «zone UDEAC» semble provenir de la contradiction entre les ambitions nationales des différents pays et les intérêts communs de la sous-région. De ce fait, l'objectif initial d'un décollage industriel et surtout d'une intégration économique et sociale des Etats est loin d'être atteint. Plus grave encore, l'écart entre les pays potentiellement riches (Cameroun, Gabon, Congo) et les autres Etats s'est creusé au fil des années, à tel point que la conjoncture économique internationale très difficile du moment a réduit le Tchad et la RCA à ne survivre que grâce à l'assistance internationale. En outre la fragilité des structures créées dans le cadre de l'Union et le tempérament de certains hommes politiques ont empêché l'UDEAC de tirer parti de la diversité complémentaire de ses membres. Dans ce contexte, le flux et le volume des échanges intra-UDEAC, déjà insuffisants, semblent devoir se rétrécir davantage en raison du tarissement des cours mondiaux des produits de base, principale ressource de la sous-région : c'est ce que nous essaierons de montrer.

I - Des Etats aux potentialités inégales

Les 5 pays de l'Afrique centrale qui ont décidé d'unir leur destin économique, créant ainsi l'UDEAC en 1964, ont en commun un passé marqué par la colonisation française. Ce sont les Etats de l'ancienne AEF. Seule la Guinée équatoriale fait exception, pour avoir été une colonie espagnole. Son adhésion à l'UDEAC n'a d'ailleurs été effective qu'en 1985.

Mais en 1989, soit près de 30 ans après leur accession à l'indépendance, les Etats de l'Union présentent de nombreux contrastes humains et économiques, (Tabl. I).

Pays	Superficie (km ²)	Population en 1988	Densité	PNB en US\$/h 1986
Cameroun	475 000	10 500 000	22,1	916
Congo	342 000	2 200 000	6,4	1 040
Gabon	267 667	1 300 000	4,9	3 020
Guinée équatoriale	29 000	380 000	13,1	290
RCA	622 984	2 800 000	4,5	260
Tchad	1 284 000	4 800 000	3,7	130
TOTAL	3 020 651	21 990 000	7,27	850

Tableau I - *Situation démographique et économique des pays de l'UDEAC en 1988**

(Source : World population data sheet et Banque Mondiale, Washington)

1 - Une région faiblement et inégalement peuplée

Il ressort du tableau I que l'Afrique centrale demeure une région peu peuplée (7,3 hab./km²) même si dans l'ensemble des Etats la population a doublé depuis 1960, avec un taux d'accroissement annuel évalué à 2,7 % par les Nations Unies. Par ailleurs, la région ne regroupe que 4,5 % de la population totale du continent africain sur près de 10 % de sa superficie. Mais des 6 pays, seul le Cameroun possède actuellement une densité au-dessus de la moyenne africaine, évaluée à 18 hab./km². Cependant, aucun des Etats n'échappe aux inconvénients du sous-peuplement, d'autant plus que cette situation se trouve aggravée par une inégale répartition spatiale des populations. Ainsi, les zones forestières qui couvrent 48 % de la région, et le désert du Tibesti dans le nord du Tchad (près de 5 hab./km²) sont pratiquement vides avec moins de 5 hab./km². L'essentiel de la population est concentré dans la zone côtière pour les pays à littoral, ou bien autour des pôles économiques pour les pays enclavés (Bangui en RCA et le sud-ouest du Tchad). La mise en valeur des différents territoires est évidemment tributaire de ces contrastes de densités : l'est du Cameroun et de la RCA, le nord du Congo et du Tchad ainsi que le nord-est du Gabon sont les régions les moins développées de l'UDEAC. Quant à la Guinée équatoriale, son poumon économique demeure l'île de Bioko (2 017 km², 80 000 hab.) située au fond du Golfe de Guinée (fig. 1). Dans l'ensemble, l'inégal peuplement des pays de l'UDEAC crée des coupures très nettes entre la côte et l'intérieur, ce qui accentue l'isolement et l'enclavement de certaines régions. Mais les contrastes démographiques ont des répercussions diverses sur le niveau de développement des Etats, et surtout sur le niveau de vie des populations.

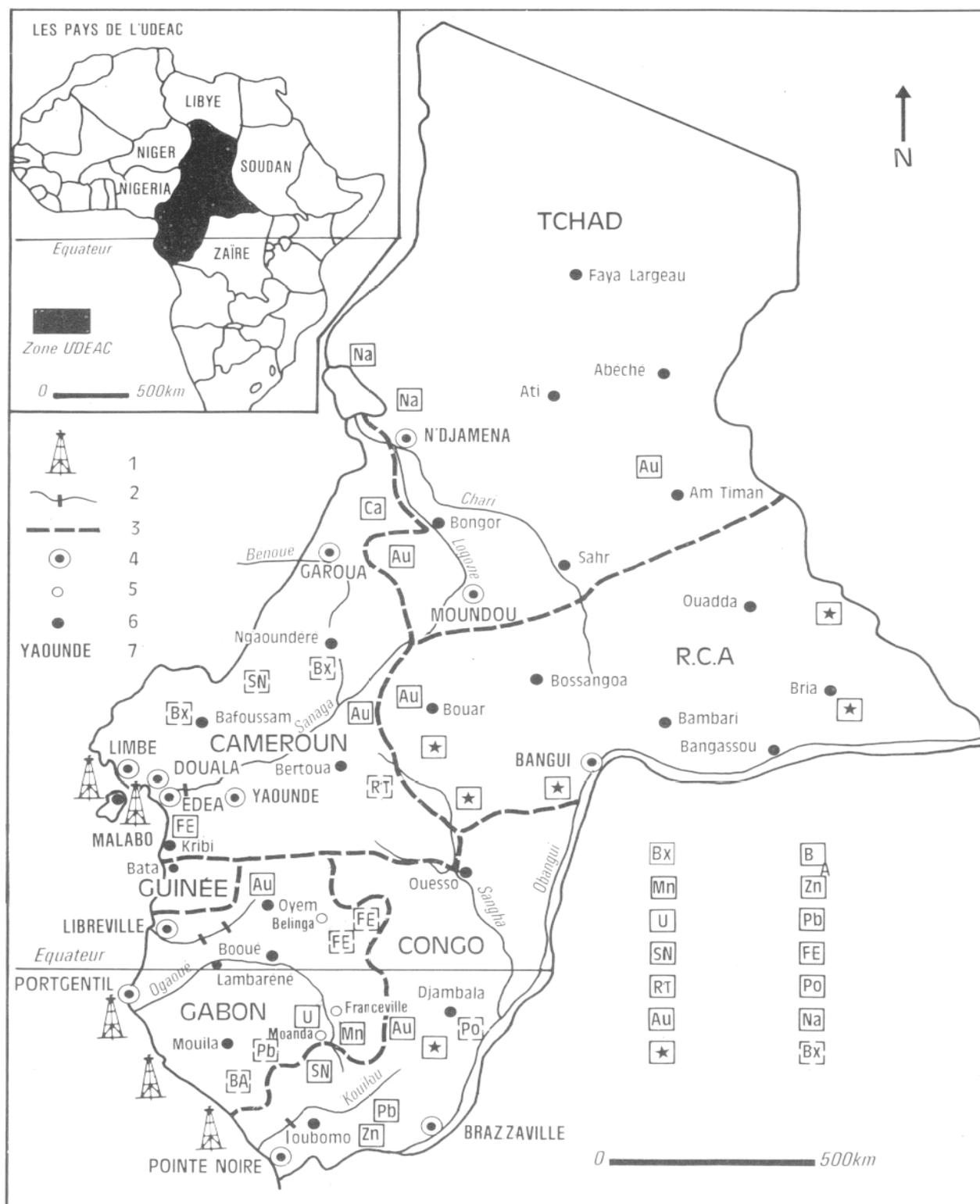


Fig. 1 - Ressources minières et industries dans l'UDEAC

1. Industrie pétrolière - 2. Cours d'eau avec barrage - 3. Limite d'Etat - 4. Ville industrielle - 5. Ville minière - 6. Autre localité - 7. Capitale d'Etat.

Bx : Bauxite - Mn : Manganèse - U : Uranium - Sn : Etain - Rt : Rutile - Au : Or - II : Diamants - Ba : Baryte - Zn : Zinc - Pb : Plomb - Fe : Fer - Po : Potasse - Na : Natron - Bx : Gisements inexploités.

2 - Des disparités économiques très importantes

En nous référant au tableau I, on constate un écart très net entre les Etats et la répartition du P.N.B. par habitant. Le rapport entre le Tchadien (130 dollars us en 1986) et le Gabonais serait de 1 à 20. Ces données laissent clairement apparaître deux groupes de pays :

a - Les «Etats-locomotives» de l'UDEAC

Il s'agit du Cameroun, du Congo et du Gabon. Ils sont classés parmi les pays du Tiers-monde à revenu intermédiaire (1 000 US \$ par habitant ou plus). Ils sont donc relativement plus «riches» que leurs partenaires. Leur situation économique relativement bonne s'explique par trois atouts :

- Un potentiel d'industrialisation appréciable, avec de nombreuses ressources minières et énergétiques. C'est le cas notamment du Gabon, 2ème producteur mondial de manganèse avec 2,4 millions de tonnes en 1987, 6ème producteur mondial d'uranium (900 tonnes de métal en 1987) et qui produit également de l'or (70 kg en 1987), du gaz naturel, du pétrole et des bois blancs (900 000 tonnes d'okoumé, quasi monopole d'exportation). Le tissu industriel y est déjà appréciable avec près de 150 unités de production. Le Gabon peut en outre compter sur 855 millions de kWh d'électricité, ainsi que sur les recettes d'exportation que lui procure la vente de ses minerais, et ceci pour une population relativement peu nombreuse. Ce pays présente ainsi des similitudes avec le Congo, dont la population (2,2 millions d'hab.) bénéficie également de revenus appréciables issus de la vente de minerais tels que le plomb (1 000 tonnes en 1986), l'or, mais surtout le gaz naturel (760 millions de m³ en 1985) et le pétrole (6,4 millions de tonnes en 1987) sans oublier le bois et les produits agricoles. Le Congo comptait, en 1985, 128 unités de production dans son tissu industriel. Quant au Cameroun, ses ressources minières quelque peu limitées (le pays ne produit pour le moment que du pétrole, un peu d'or et du calcaire) sont compensées par un secteur agricole très actif qui, en dehors de l'autosuffisance alimentaire désormais acquise par le pays, cas unique dans l'UDEAC, a permis la création de grands complexes agro-industriels. On y retrouve entre autres de nombreuses sucreries, huileries, laiteries, filatures, cafétérias, chocolateries, etc... Le Cameroun possède actuellement le tissu industriel le plus dense de l'UDEAC avec plus de 300 unités de production, et peut également compter sur un potentiel hydro-électrique qui en fait le 2ème producteur d'Afrique noire après le Zaïre, avec 2 318 millions de kWh fournis par 3 grands barrages (fig. 1). Cet avantage lui a permis de créer un complexe métallurgique à base d'aluminium qui, avec 72 000 tonnes en 1987, place le Cameroun au même niveau que la Suisse ou la Hongrie, mais au 4ème rang en Afrique.

- Un secteur pétrolier dont le poids ne cesse de s'affirmer : les 3 pays sont situés dans la riche zone pétrolière (plateau continental) qui s'étend du Nigéria à l'Angola. Les gisements sont essentiellement localisés au large des côtes (exploitation off shore). La production de pétrole, qui a débuté en 1957 au Gabon, en 1960 au Congo et en 1976 au Cameroun est passée de 14 millions de tonnes en 1977 à 22 millions de tonnes en 1987. Le tableau II résume d'ailleurs la situation.

Pays	1977	1987	Progression (en %)
Cameroun	900 000	8 300 000	+ 822%
Congo	1 840 000	6 317 847	+ 243%
Gabon	11 267 187	7 794 000	- 30%
TOTAL	14 007 187	22 411 847	+ 60%
Quantité exportée	10 902 000	19 197 625	+ 76%
Soit (en %)	77,80	85,60	
Part de l'UDEAC dans la production mondiale (%)	0,50	0,70	+ 40%
Monde	2 800 000 000	2 918 316 000	

Tableau II - La production pétrolière dans l'UDEAC en 1977 et 1987
(en tonnes métriques)

Source : Bulletin statistique de la BEAC, 1988

Au vu de ces chiffres, la production pétrolière de l'UDEAC, même si elle demeure relativement modeste, représente tout de même 9 % de la production africaine (255 millions de tonnes en 1987) et 0,7 % de la production mondiale. Ce chiffre est supérieur à celui des démocraties populaires de l'Europe dont la production actuelle est de 20 millions de tonnes. La manne pétrolière a constitué la principale source de revenus des 3 pays durant les 10 dernières années. Toutefois, son impact économique et financier n'a pas été le même pour les Etats : au Congo et au Gabon, le pétrole a très vite ravi la première place dans les exportations, au détriment de l'agriculture. Ainsi, en 1985, année particulièrement favorable au cours de laquelle la production a atteint son plafond (23 millions de tonnes), alors même que le dollar américain était coté à 10 FF

et le baril de pétrole à 28 dollars, le pétrole représentait 83,5 % des recettes d'exportation au Gabon avec 400 milliards de francs CFA, devant le manganèse, l'uranium et le bois (15 % pour les 3 produits). Au Congo, le secteur pétrolier n'a fourni que 200 milliards de francs CFA la même année, mais cela représentait 88 % des recettes d'exportation contre 6 % pour le bois, et 70 % des ressources budgétaires. Le Cameroun est par contre un producteur tardif de pétrole (1976). Par ailleurs, la gestion en a été très prudente, puisque jusqu'en 1982 les recettes avaient été bloquées dans un compte hors-budget, avant d'être progressivement injectées dans le budget. En 1985, le pétrole a rapporté 159 milliards de francs CFA à l'Etat, mais environ 626 milliards de revenus, soit 62 % en valeur des exportations, contre 20 % pour le café et le cacao, 2 produits au poids économique égal. Les redevances pétrolières ont représenté 21,5 % des ressources budgétaires camerounaises en 1985, et depuis plafonnent à 18 %. Ceci confirme donc le niveau de dépendance envers le pétrole, qui est moins accentué au Cameroun que dans les deux autres pays où l'essentiel des investissements publics provient de ce secteur. La chute du prix de cette denrée à 12 US \$ en 1986 (18 actuellement) y a été par conséquent très durement ressentie. Le Gabon a vu ses recettes passer de 400 à 285 puis à 60 milliards de francs CFA entre 1985 et 1988, pendant qu'au Congo ce chiffre était ramené à 34 milliards dès la fin de 1987. Au Cameroun, l'impact de cette catastrophe financière n'a été pareillement ressentie que dans la mesure où les cours des produits agricoles (cacao et café) ont suivi le même mouvement. Mais en définitive, même si le pétrole est considéré aujourd'hui comme l'une des principales causes des déboires de ces Etats (réduction du budget et des investissements, arrêt ou abandon des projets), il demeure tout de même l'un des atouts qui manquent aux trois autres Etats. Ceci est d'autant plus évident que le secteur de la pétrochimie reste à développer, les 4/5ème de la production brute étant pour le moment exportés (Tabl. II).

- La possession d'une façade maritime marque également une nette différence entre les Etats côtiers et les pays enclavés, la RCA et le Tchad. La sous-région bénéficie en effet de près de 1 200 km de côtes (fig. 2) avec des sites portuaires favorables (baies, estuaires). Parmi les 7 plus grands ports de l'Afrique de l'ouest et du centre, 3 appartiennent à la zone UDEAC : Pointe-Noire, Port-Gentil et Douala. Ces ports se classaient d'ailleurs de la manière suivante selon leur trafic en 1987 :

Port Harcourt :	28 174 000 t	Dakar :	5 723 000 t
Abidjan :	9 471 000 t	Conakry :	4 670 000 t
Pointe-Noire :	9 421 000 t	Douala :	4 228 000 t
Port-Gentil :	8 665 000 t		

(Source : Images Economiques du Monde, 1988)

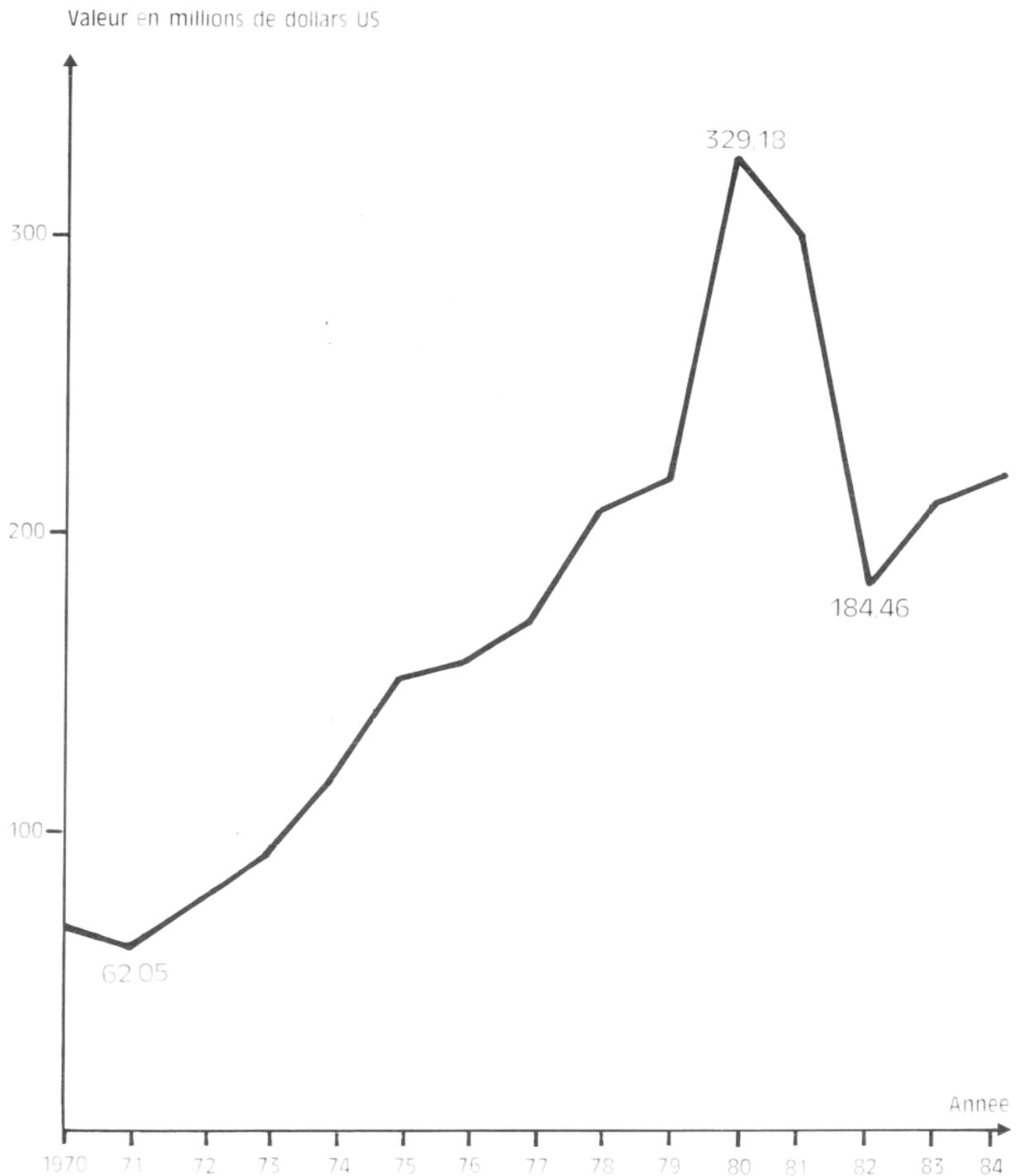


Fig. 2 - Evolution du commerce inter-Etats dans la zone UDEAC

(Période 1970 - 1984, Source : FMI)

L'existence de ces ports est d'autant plus cruciale pour les Etats concernés qu'ils constituent la plaque-tournante de leurs échanges extérieurs. Les pays dépourvus de littoral (Tchad et RCA) et qui dépendent donc des premiers cités, voient les coûts de leurs produits grevés par les frais de transport, ce qui constitue pour leurs économies une source de dépenses supplémentaires.

b - Les pays défavorisés de l'UDEAC : Guinée équatoriale, RCA et Tchad

Parmi les Etats côtiers de l'UDEAC, seule la Guinée équatoriale constitue une exception. En effet, son potentiel de développement, essentiellement constitué de produits agricoles et forestiers (le pays produisait l'un des meilleurs cacao du monde), a été gâché par 10 ans de dictature sous le régime de Macias Nguéma (1968-1979). Ainsi, les grandes plantations tenues par des colons espagnols et portugais, et qui faisaient la prospérité de l'île de Bioko (ex-Fernando Póo) ont été abandonnées par l'exode massif des planteurs, et surtout des salariés agricoles nigériens, provoquant l'effondrement économique du pays. Les chiffres du tableau III donnent une idée de l'ampleur de la catastrophe :

Produit	1967	1980	Variation
Cacao (tonnes)	38 000	5 366	- 85,80%
Café (tonnes)	8 000	108	- 98,60%
Bois (m3)	337 000	37 000	- 109,70%

Tableau III - *Evolution de 1967 à 1980 des principaux produits d'exportation en Guinée équatoriale*

(Source : Etudes et statistiques de la BEAC, n° 118, janv. 1985)

A l'heure actuelle le pays est à la recherche d'un second souffle économique. Son adhésion à l'UDEAC, destinée à rompre son isolement, va dans ce sens.

Que dire en revanche de la RCA et du Tchad ? D'abord qu'il s'agit des deux Etats les plus vastes de l'Union (1,9 million de km² en tout), mais aussi des plus pauvres. Leur produit national brut en fait deux des 31 pays les moins avancés du Tiers-Monde (tabl. I). Très faiblement peuplés avec une densité moyenne de 4 hab./km², les deux territoires sont également les moins mis en valeur, mais pour des raisons différentes.

Aux 3/4 désertique et enclavé au coeur du continent, le Tchad est à la fois victime de la sécheresse (1973 et 1984), de la longue guerre civile qui a ravagé le pays depuis les années 1970, et de l'occupation libyenne partielle.

L'instabilité politique y a contribué à désorganiser les structures de production, réduisant à néant les précieux acquis économiques du pays. Le Tchad possède en effet le potentiel pastoral le plus important de l'UDEAC (pâturages). Son cheptel, qui comptait plus de 10 millions de têtes en 1965 (dont la moitié en bovins) et représentait alors la 2ème ressource du pays après le coton, a été décimé depuis. En 1987, le troupeau reconstitué comptait près de 7 millions de têtes, dont 4 millions de bovins. Quant à la culture du coton, principale ressource du pays et qui avait fait du Tchad le premier producteur de l'Afrique noire dans les années 1960 avec 100 000 tonnes par an en moyenne, elle a également beaucoup régressé. Le niveau actuel (99 000 tonnes en 1986) est nettement en-dessous de la production camerounaise (127 000 tonnes en 1987). Par ailleurs, la production actuelle de la pêche (70 000 tonnes par an) est loin des 100 000 tonnes des années 1970.

Les industries manufacturières, une trentaine d'unités au total, des usines d'égrenage de coton ou des huileries pour la plupart, ont été perturbées et beaucoup ont cessé de fonctionner. Le Tchad, qui depuis 5 ans a amorcé sa reconstruction, reste confronté à de graves problèmes de trésorerie et dépend de l'assistance internationale.

La République centrafricaine par contre présente a priori des potentialités plus importantes. Ses ressources sont plus nombreuses. La forêt, qui couvre le sud du pays (3,5 millions d'hab.) est comparable par sa richesse en essences exportables à celle du Cameroun et du Congo. Tout le nord du pays est favorable à la culture des céréales (114 000 tonnes en 1985 dont le maïs, le riz, le sésame et même des arachides) ainsi qu'à l'élevage. De plus, la RCA est l'un des principaux producteurs africains de diamants (360 000 carats en 1987, 52 % des exportations en valeur).

Mais la mise en valeur de toutes ces ressources a été entravée par deux facteurs : l'enclavement du pays (le port le plus proche, Douala, est situé à 1 200 km de Bangui, la capitale du pays) qui se double sur le plan intérieur d'un réseau de voies de communication médiocre (12 000 km de pistes difficiles), et la gestion désastreuse de l'ère Bokassa (1965-1979). L'essentiel des richesses, dont les diamants, a été dilapidé dans des dépenses somptuaires (couronnement de l'Empereur en 1976), ou placé à l'étranger. A cet héritage difficile s'ajoute aujourd'hui la chute des cours mondiaux du coton et du café. Le secteur manufacturier reste peu développé avec une cinquantaine d'unités de production, et la balance des paiements, lourdement déficitaire, entrave tout investissement. Le budget, en régression de 13 % en 1987 (46,23 contre 54,61 milliards de francs CFA en 1986) est en partie financé par le Fonds Monétaire International. Comme le Tchad, la RCA est donc un pays assisté.

Au total, l'UDEAC se trouve donc marquée par de graves disparités économiques dont certaines auraient pu être atténuées par un plus grand effort d'intégration. Ce n'est malheureusement pas le cas au vu de la situation actuelle.

II - Une industrialisation peu concertée sous-tendue par des échanges encore faibles

Des 3 objectifs principaux contenus dans l'Acte de Brazzaville de 1964 instituant l'UDEAC, à savoir l'harmonisation des politiques fiscales et douanières, la coordination des programmes d'industrialisation et la libre circulation des personnes et des marchandises, seul le premier semble à l'heure actuelle donner quelques résultats. L'intégration effective des Etats de la sous-région se heurte à bien des obstacles.

1 - Des stratégies industrielles peu concertées

Les pays de l'UDEAC ont tous fondé leur politique d'industrialisation sur l'import-substitution, à savoir l'implantation sur place d'industries visant à remplacer les biens importés par des produits nationaux. Cette politique, qui présente des avantages certains (réduction du déficit commercial, valorisation des ressources locales) trouve ses limites dans le fait qu'en Afrique centrale les ressources locales sont presque les mêmes d'un pays à l'autre, en raison de l'homogénéité physique de la zone. Il s'agit des denrées agricoles (café, cacao, coton), forestières, voire minières (pétrole). Par ailleurs, cette stratégie implique une protection des industries nationales «*naissantes*», ce qui est incompatible avec la libéralisation souhaitée des échanges. Il en résulte que le tissu industriel de l'UDEAC présente de nombreuses similitudes d'un Etat à l'autre, la seule différence résidant au niveau des potentialités propres à chaque pays, telles une plus grande disponibilité d'énergie (Cameroun), de minerais (Gabon), de source de financement (Congo) ou des moyens de transport, voire du capital humain (Cameroun). Le tableau IV, obtenu par recoupements de plusieurs documents, donne une idée du niveau d'industrialisation de l'UDEAC en 1988.

Ainsi, le tissu industriel de l'UDEAC compte actuellement un demi-millier d'unités. N'ont été prises en compte dans ce tableau que les entreprises d'une certaine importance, soit par le nombre d'employés (100 au moins), soit par leur impact spatial ou financier. Un certain nombre d'unités de pré-transformation n'ont pas été prises en compte, afin de ne pas donner une fausse illusion du degré d'industrialisation de certains pays : ainsi en est-il des scieries (au moins une vingtaine en RCA, au Cameroun et au Gabon), des usines d'égrenage du Tchad (23 en 1980), de décorticage de café (6 en RCA, 12 au Cameroun), des boulangeries-pâtisseries ou encore de petites imprimeries. Le tableau 3 confirme le fossé entre les pays au tissu industriel dense et les Etats où il est embryonnaire. Le Cameroun vient en tête : 46,1 % des unités de production. En 1987 le secteur industriel a contribué pour 35,6 % au PIB. Le tissu y est plus diversifié, avec un secteur agro-alimentaire fortement représenté

(40 % de l'ensemble). Le Congo a également atteint un niveau appréciable, mais compte 2 fois moins d'unités que le Cameroun. En outre le secteur alimentaire y est peu développé. Au Congo comme au Gabon, le secteur minier et le bois sont les supports de l'industrialisation (production des concentrés de métal, pétrochimie, pâte à papier, engrais...).

Pays	Indust. Extract.	Aliment.	Boissons Tabac	Transf. Bois	Textiles Cuir Chauss.	Chimie Caout. et plast.	Matér. de construct.	Imprim. Papier Carton	Ind. méca. Electiq. Electron.	Huileries Corps gras	Energie Eau Divers	Total
Cameroun	3	72	8	16	9	27	21	13	38	15	29	251
Congo	5	19	6	15	5	18	9	6	13	5	11	112
Gabon	8	10	7	19	6	8	5	5	12	7	6	93
RCA	2	11	4	10	9	2	3	4	6	4	7	62
Tchad	1	6	2	-	3	1	3	2	4	2	2	26
TOTAL	19	118	27	60	32	56	41	30	73	33	55	544

Tableau IV - *Le tissu industriel de l'UDEAC en 1988**

(*D'après une synthèse de sources)

En RCA et au Tchad les industries liées au coton, à l'arachide (huileries), au tabac ou à la fabrication des boissons représentent l'essentiel des productions. Mais le secteur manufacturier contribue pour moins de 15 % au PIB. Dans l'ensemble, les 5 Etats cités possèdent chacun leur industrie du bois (déroulage, scieries ou contreplaqués pour quelques-uns sauf le Tchad), leurs usines textiles à base du coton (tissu-pagne), quelques huileries de coton, d'arachide ou de palme, au moins une sucrerie de canne, des brasseries pour bière et boissons gazeuses, une manufacture de cigarettes et très souvent une fabrique de chaussures. L'essentiel de ces productions est destiné au marché local. Seules quelques entreprises camerounaises exportent leur surplus vers les autres Etats de l'UDEAC, tels des cigarettes, des textiles, de la bière, des produits chocolatés, etc... La Guinée équatoriale ne compte presque pas d'industries, les petites unités de transformation du bois, du café ou d'huile de palme ayant été fermées sous le régime de Macias Nguéma (1968-1979). Quelques scieries refonctionnent actuellement.

Des industries si peu complémentaires ne favorisent évidemment pas le développement des échanges intra-communautaires, en dépit des mesures douanières (Code unique, réactualisé en 1988) ou de l'utilisation d'une même monnaie, le franc CFA, garanti par le Banque de France (1 F. CFA = 0,02 FF).

Mais on peut également évoquer le mauvais état ou la rareté des liaisons routières et ferroviaires (fig. 3)

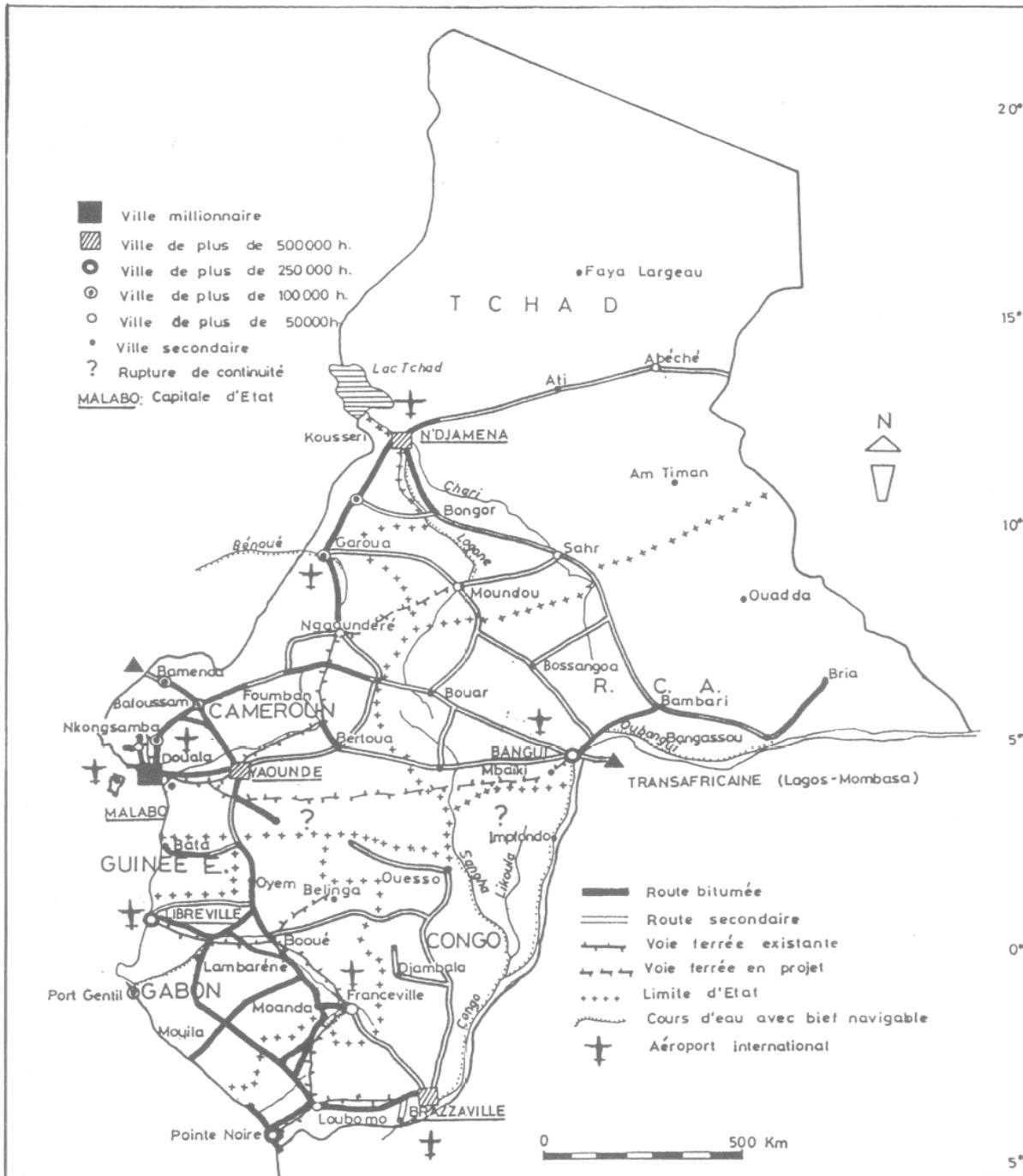


Fig. 3 - Urbanisation et voies de communication dans l'UDEAC

2 - Des échanges intra-communautaires peu développés (Tabl. V)

La faiblesse des échanges au sein de l'UDEAC concerne aussi bien la circulation des personnes que les échanges commerciaux.

Les mouvements des personnes dans la sous-région ont très souvent été dictés par des circonstances autres que les dispositions prévues dans les accords. Les pays d'accueil les plus sollicités sont le Cameroun et le Gabon. Le premier est réputé pour sa tolérance envers les étrangers, une attitude sans doute favorisée par la stabilité politique (un seul changement de régime depuis l'indépendance) et son caractère multi-ethnique. En effet, certaines ethnies camerounaises débordent les frontières nationales pour se retrouver aussi dans les pays voisins : c'est le cas des Fang du sud-Cameroun, également présents au nord du Gabon et de la Guinée équatoriale, des Baya qui peuplent l'est du Cameroun et l'ouest de la RCA, des Fulbé du Nord réputés être les cousins des Haoussa du Nigéria, etc... Ces affinités ethniques et culturelles (nord Cameroun islamisé tout comme le nord du Nigéria) ont fait de ce pays une terre d'accueil en plusieurs occasions. D'abord durant la guerre du Biafra (1967-70) au cours de laquelle une forte colonie nigérienne se réfugia au Cameroun et en Guinée équatoriale (île de Bioko), bénéficiant à l'occasion des affinités linguistiques avec l'ex-Cameroun britannique. Ce fut le point de départ d'une immigration continue, puisque les Nigériens (Ibo en particulier) représentent de nos jours la plus forte colonie étrangère du Cameroun (plus de 100 000 personnes). Ils sont installés dans les provinces anglophones (Kumba, Tiko, Bamenda) et dans les deux grandes villes du pays, Yaoundé et surtout Douala, localités dans lesquelles ils contrôlent une part importante du petit commerce, au grand dam des Bamiléké, l'ethnie commerçante la plus dynamique du sud Cameroun. En outre le Cameroun a accueilli de nombreux Equato-Guinéens (5 000 au recensement de 1976) fuyant la dictature de Macias Nguéma, tout comme des Centrafricains de l'ère de Bokassa 1er (1976-1979). Plus récemment la guerre civile du Tchad précipita plus de 50 000 Tchadiens au nord Cameroun entre 1976 et 1982. Après l'accalmie, nombre d'entre-eux ont préféré demeurer dans le pays, en quête d'un emploi urbain : ils sont domestiques, gardiens de nuit ou pompistes à Douala et à Yaoundé. Certains y pratiquent la vente à la sauvette le long des grands axes routiers. Au total, le Cameroun est actuellement le pays de l'UDEAC qui accueille le plus d'étrangers africains (200 000 au recensement de 1976) mais dont plus de la moitié appartiennent à des Etats non membres de l'Union : 67,7 % de Nigériens en 1976, contre 14 % de Tchadiens, 6 % de Centrafricains, mais 0,5 % de Gabonais et de Congolais. Quant au Gabon, il a accueilli de nombreux Africains de l'ouest (près de 500 000) entre 1970 et 1978, période marquée par une conjoncture économique très favorable (ère du pétrole roi). Les plus nombreux furent les Béninois, les Nigériens, les Togolais, les Ivoiriens et les Sénégalais, et en provenance de l'UDEAC, les seuls Camerounais, évalués en 1980 à 40 000, dont un tiers de Bamiléké, commerçants ou petits travailleurs urbains. Mais à partir de 1980, la dégradation de la situation économique du Gabon arrêta l'afflux des étrangers et des incidents (crises bénino-gabonaise de 1978 et camerouno-gabonaise de 1981) provoquèrent le reflux de ces

«Africains» du Gabon, naguère considéré comme un Eldorado. En fait les Etats membres de l'UDEAC, à travers l'inertie de leurs gouvernements, manifestent peu d'empressement à ouvrir leurs frontières. Les populations restent soumises aux formalités d'usage (passeport, visa, etc...), en dehors des courts séjours pour lesquels un simple laissez-passer est exigé. Des tracasseries sont d'ailleurs assez fréquentes (Cameroun-Tchad, Gabon-Cameroun). Seuls les commerçants (Bamiléké du sud Cameroun vers le Gabon et la RCA, Fulbé du nord Cameroun vers le Tchad) entretiennent de véritables courants d'échanges en UDEAC.

L'activité commerciale inter-Etats connaît quant à elle des fortunes diverses. L'absence de bonnes liaisons permanentes et l'enclavement de certaines zones frontalières sont un obstacle au bon déroulement des échanges (fig. 3).

Mais de fait, il existe deux circuits commerciaux au sein de l'UDEAC : les circuits officiels, qui empruntent les points de passage contrôlés (ports, aéroports, gares, postes-frontière) et pour lesquels il existe des traces statistiques (registres de commerce, documents de la douane ou du fisc, statistiques portuaires). Malheureusement une comptabilisation systématique n'existe dans aucun pays. Les chiffres officiels sont incomplets ou peu disponibles (fausses déclarations des commerçants, négligence dans la tenue des registres, etc...) La seule source que nous pouvons proposer est extraite de l'annuaire statistique du FMI, établi d'après les déclarations des services officiels. Les seuls chiffres complets concernent la période 1970-83. Pour la période 1984-88 nous n'avons pu avoir que des déclarations incomplètes, tous les Etats n'ayant pas donné leurs statistiques. Ces chiffres dont nous ne publions que les totaux ont servi à construire la figure 2, et sont donc antérieurs à l'adhésion de la Guinée équatoriale à l'UDEAC. Néanmoins nous constatons une croissance régulière du volume des échanges, avec une accélération entre 1978 et 1981, période marquée par une conjoncture économique bonne dans l'ensemble (hausse des prix des matières premières et 2ème choc pétrolier). Après 1981, la chute est brutale, et depuis lors la reprise semble timide. La récession économique mondiale n'y est sans doute pas étrangère avec, en prime, la chute des cours des produits de base. Cependant, la réduction des échanges au sein de l'UDEAC est également liée à l'évolution du tissu industriel dans certains Etats, avec la création sur place de certaines industries. Ainsi, l'apparition d'un secteur pétrolier au Cameroun à partir de 1980 (mise en service de la raffinerie de Limbé) a modifié certains courants commerciaux, le Gabon étant resté pendant longtemps le principal fournisseur en carburants et lubrifiants des Etats du nord, Cameroun et Tchad. Le commerce officiel intra-UDEAC porte principalement sur deux groupes de produits : les produits énergétiques (carburants, lubrifiants, gaz naturel) et les produits manufacturés. Les produits énergétiques partent des raffineries de Limbé, Port-Gentil et Pointe-Noire vers l'intérieur. Quant aux produits manufacturés, ils sont constitués de denrées alimentaires (riz, viande, pâtes, bière), du petit outillage agricole, des produits textiles (tissus, pagnes,

chaussures). Le principal exportateur reste le Cameroun, qui non seulement possède une gamme à la taille du marché de l'UDEAC (22 millions d'hab.), principalement les usines de bière et le complexe de production d'aluminium à Edéa. Mais en réalité, les Etats de l'UDEAC pratiquent entre eux un commerce assez marginal, surtout si on les compare aux partenaires non africains de ces pays. Ainsi, le Gabon, premier client camerounais de l'UDEAC, n'occupait que le 7ème rang des partenaires du Cameroun en 1985, et se classait derrière le Nigéria, pourtant non membre de l'UDEAC. De son côté le Congo développe davantage ses échanges avec le Zaïre, à qui il achète par ailleurs l'énergie électrique.

Les circuits commerciaux non officiels sont alimentés par la fraude et les trafics en tous genres. Ils échappent par conséquent aux gouvernements. Ce commerce occulte semble particulièrement développé dans 3 secteurs (fig. 3) : à la frontière commune camerouno-guinéo-gabonaise, les échanges portent à la fois sur les produits vivriers et les cultures d'exportation. Les produits vivriers viennent essentiellement du Cameroun par la route Ebolowa-Ambam-Bita-Oyem : il s'agit de la farine de manioc, du maïs, du haricot, des tubercules et du plantain. Ils sont acheminés par les commerçants bamiléké du Cameroun qui associent ces denrées dans les mêmes camions chargés de produits manufacturés. Cette stratégie rend leur décompte d'autant plus difficile que les dits commerçants déclarent souvent destiner ces vivres à leurs parents installés au Gabon (ce qui n'est pas entièrement faux). Le poste-frontière d'Ambam dénombre une moyenne de 15 camions par mois en saison sèche, avec un tiers du chargement constitué de produits vivriers en vrac ou ensachés. Par ailleurs, du cacao équato-guinéen est souvent commercialisé au Cameroun et au Gabon, pays où les circuits de collecte et les prix payés au planteur sont meilleurs. Les transactions seront désormais facilitées par l'adhésion de la Guinée équatoriale à la zone Franc. En effet, ce pays a procédé depuis 1985 au remplacement de l'Epkwélé (pluriel Bipkwélé), monnaie inconvertible créée en 1975, par le franc CFA sur la base d'un franc pour 4 BK. Le commerce porte également sur les pierres précieuses (or et diamants) à la frontière commune entre le Cameroun, la RCA et le Congo. Ces produits sont en effet exploités à plus de 50 % par des artisans, pour la plupart des paysans reconvertis dans le criblage des sables aurifères ou la recherche des diamants. Plus de la moitié de la production des diamants et 2/3 de celle de l'or (16 kg enregistrés en 1980) alimentent un trafic très fructueux le long des frontières. Les principaux clients sont les bijoutiers sénégalais et maliens installés dans les centres urbains.

La contrebande sévit également au sud du lac Tchad. Il intéresse le Tchad, le Cameroun et le Nigéria. La principale denrée est le poisson fumé pêché dans les lacs, le Logone et le Chari. Les trafiquants font la navette entre les trois pays et bénéficient des affinités ethno-religieuses (Peulh islamisés). Beaucoup ont une double nationalité, défiant ainsi tout contrôle. Les produits manufacturés et

le carburant du Nigéria constituent les principales marchandises dans le sens ouest-est, d'autant plus que le pétrole nigérian est l'un des moins chers d'Afrique (moins d'1 FF/litre). La consommation au Cameroun septentrional et au Tchad du carburant nigérian met en difficulté l'industrie pétrolière des pays de l'UDEAC, d'autant plus que les prix sont alourdis dans ces Etats par les taxes. Au Cameroun par exemple, le supercarburant coûte actuellement 280 F. CFA/litre, soit 10 fois plus qu'au Nigéria. Ainsi, paradoxalement, les échanges dans la partie nord de l'UDEAC sont fortement marqués par l'ombre de ce puissant pays de l'Afrique de l'ouest. Même l'inconvertibilité de la Naïra nigérian ne constitue pas un obstacle pour les trafiquants qui négocient son cours de gré à gré. Mais plus encore que l'ombre des puissants voisins nigérian ou zaïrois, c'est le mauvais état des liaisons inter-Etats qui entrave l'intégration des pays de l'UDEAC.

3 - Les voies de communication, talon d'Achille de l'UDEAC (fig. 3)

Grâce à une façade maritime de 1 200 km, les pays de l'UDEAC échappent en principe à l'enclavement, d'autant plus que des accords prévoient la desserte des deux pays enclavés, la RCA et le Tchad. En fait, la sous-région ne semble pas a priori handicapée dans le domaine des transports, au vu des efforts déjà accomplis. Aux quatre grands ports sont connectés 2 750 km de voies ferrées, 50 000 km de routes classées dont 6 500, soit 13 %, sont bitumées. La région dispose également de 8 aéroports internationaux et même d'un bon réseau de télécommunications, avec des stations hertziennes à Yaoundé, Douala, Malabo, Bangui, Franceville, etc... (fig. 3), sans compter les biefs navigables des cours d'eau de l'intérieur : Zaïre, Logone, Benoué... Mais la répartition déséquilibrée des voies au profit de la côte, et surtout l'entretien de ce réseau complexe sont des obstacles à leur bon fonctionnement. Ainsi par exemple, le Cameroun et le Gabon totalisent 80 % des voies bitumées, avec respectivement 3 000 et 2 200 km, par ailleurs très concentrés dans la région littorale, tout comme les principaux pôles de développement.

L'aménagement des axes routiers ou la pose des voies ferrées nécessitent des coûts très élevés en raison du relief accidenté, avec des chaînes de montagne, des plateaux étagés ou des plaines inondables. Ainsi, les grands projets tels que le Transgabonais (650 km de voies ferrées entre Libreville et Franceville), le Transcamerounais (920 km), le chemin de fer Congo-Océan, ou encore les axes routiers «lourds» Douala-Yaoundé, Yaoundé-Bafoussam, etc..., ont constitué de vrais défis à la nature, par la réalisation de ponts, viaducs, tunnels ou remblais. De 1960 à 1967 par exemple, le Gabon a consacré les trois quarts de l'aide extérieure totale à ce pays, au secteur des transports. Mais plus encore que le relief, c'est le climat équatorial humide qui constitue un redoutable adversaire pour le réseau routier.

Durant les 6 à 9 mois de saison pluvieuse, l'entretien des routes non revêtues devient très difficile. Le sol latéritique imbibé d'eau transforme les voies en bourbiers. Certains axes vitaux comme le tronçon Yaoundé-Berbérati-Bangui deviennent inaccessibles aux camions pour des mois. En RCA, où il n'existe presque pas de routes bitumées, le tiers des fonds affectés au secteur des transports sert à l'entretien du réseau routier. Même les voies revêtues doivent faire l'objet de soins très attentifs pour éviter la dégradation par l'eau stagnante (corrosion) ou les éboulements. La Guinée équatoriale qui, à l'indépendance, comptait 500 km de voies bitumées, soit l'un des réseaux les plus denses d'Afrique pour ses 28 000 km², ne possédait plus en 1981 que 255 km de routes encore en bon état, soit la moitié de son réseau initial. D'autre part, les problèmes de financement ont entravé la réalisation de certains grands projets qui auraient assuré le raccordement du réseau inter-Etats. C'est le cas de la route Transafricaine Lagos-Mombassa au Kenya, dont les nombreuses bretelles devaient désenclaver des régions entières. Ce projet est actuellement réalisé à 10 % seulement en UDEAC. D'autres projets aussi ambitieux que le port en eau profonde de Kribi (Rocher-du-Loup) au Cameroun, tête-de-pont du couple rail-route vers Bangui, ou encore la voie ferrée Ngaoundéré-Moundou au Tchad sont pour le moment mis en veilleuse. Il en résulte naturellement de ruptures spectaculaires dans la continuité des réseaux. La mise en valeur de certains gisements miniers (bauxite de l'Adamaoua au Cameroun, fer de Belinga à l'est du Gabon) demeure conditionnée par le désenclavement des régions concernées.

En définitive, les déséquilibres entre les pôles de développement que sont les métropoles côtières (Douala, Libreville, Pointe-Noire) et l'intérieur accentuent la désolation des campagnes. Si pour le moment on n'assiste pas véritablement au transfert massif de la population vers le littoral comme en Côte-d'Ivoire, cela tient surtout à la spécificité de l'urbanisation en Afrique centrale. En effet, malgré le taux relativement élevé de ce phénomène dans certains Etats (35 % au Cameroun, 40 % au Gabon et 60 % au Congo), il existe des pôles d'attraction en arrière de la côte (cas de Brazzaville au Congo et de Maroua au Cameroun). D'autre part, le phénomène de macrocéphalie de la capitale a été partiellement évité ici grâce à l'existence d'une métropole économique distincte de la capitale politique, avec les couples Douala-Yaoundé, Libreville-Port-Gentil, Brazzaville-Pointe-Noire. Cependant l'exode rural n'en demeure pas moins un phénomène préoccupant dans la sous-région. Ce fléau n'est pas étranger au problème alimentaire du Congo et du Gabon, qui doivent importer la moitié de leurs besoins alimentaires, alors même que leur endettement extérieur augmente (2 milliards de dollars pour le Gabon en 1988). Les revenus pétroliers ont fondu tellement vite que les Etats concernés doivent réviser entièrement leurs straté-

gies de développement. Au Cameroun par exemple, les pertes se chiffrent à 200 milliards de francs CFA par an depuis 1985, alors que le Gabon a vu ses recettes passer de 400 à 60 milliards en 3 ans. Du coup les chances d'un décollage de la sous-région semblent subitement compromises.

BIBLIOGRAPHIE

BEAC - *Etudes et Statistiques*, n° 118, janvier 1985 et 134, août 1988.

BEAUJEU-GARNIER, J. *et al.* 1988. *Images Economiques du Monde*. Paris, SEDES, octobre 1988, 242 p.

Cameroon Tribune, «Spécial UDEAC 88», n° 4 279, du 6 décembre 1988.

Le courrier ACP-CEE n° 98 (juillet-août 1986); 100 (novembre-décembre 1986); 103 (mai-juin 1987); 107 (janvier-février 1988); 108 (mars-avril 1988); 110 (juillet-août 1988).

Fonds monétaire international, *Annuaire statistique; 1987* Washington DC., F.M.I.

JOURNAUX, A. *et al.* *Géographie 3e : L'Afrique*. Collection A. Journaux. Paris, Hatier, 1976, 189 p.

MAINET, G. *Douala, une ville africaine sous l'Equateur*, Université de Bordeaux III, 1984, vol. I, thèse de doctorat d'Etat en Géographie.

Marchés tropicaux et méditerranéens (Revue hebdomadaire).

Signes et abreviations utilisés:

AEF : Afrique équatoriale française

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique centrale

BK : Bipkwele (Guinée équatoriale) 1 F CFA = 4 BK

CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEE : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

FMI : Fonds monétaire international

Franc CFA : Franc de la communauté financière africaine 1 FCFA = 0,02 FF

PIB : produit intérieur brut

PNB : produit national brut

RCA : République centrafricaine

UDEAC : Union douanière et économique de l'Afrique centrale

US \$: Dollars des Etats Unis (en 1988 1 US \$ = 6,57 FF)